Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_04_27-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 28 MAI 2026

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Arrondissement de LORIENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS – AIDE A L'ENCADREMENT 2026

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du jeudi 28 mai 2026

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 34

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
M. JESTIN, Mme DUMONT, M. KIEN, Mme LE MOËL RAFLIK, M. JUMEAU, Mme KERARON, M. FOSSÉ, Mme LE HENO, M. LE GUENNEC, Mme LE BOËDEC, Mme LE GAL, Mme AMEUR DIAB, M. LE HEN, Mme LANCELOT, M. LE NY, M. COQUELIN, M. MARTINEAU-MARCENY, Mme BUSSENEAU, Mme PLESTAN, Mme LE HUEC, Mme LOPEZ-LE GOFF, Mme SORET-CELLE, M. GONTIER, Mme DUIC, M. BERTHET, M. DELLA, M. GARNIER, M. CABON, M. HEMON, M. FUCHS, M. HENAFF, Mme LE COZ, Mme COHO

Absents excusés :
M. KIEN donne pouvoir à Mme LE GAL jusque 18h36
Mme PEYRE donne pouvoir à M. CARRERIC
Mme LOPEZ-LE GOFF arrive à 18h12

Mme DUMONT est élue secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de Mme LE MOËL RAFLIK

Définie en concertation avec l'Office municipal des sports, l'aide à l'encadrement répond aux critères suivants :

- Effectifs dans les catégories moins de 18 ans
- Niveau de pratique des adultes
- Qualification de l'encadrement
- Valorisation de l'intervention des bénévoles

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_04_27-DE

Les propositions de subventions ci-dessous sont faites sur la base de ces critères et du contexte soit :

Pour la période du 1er janvier au 30 juin 2026

- **Association Sportive Lanestérienne**, *compensation de 15 h d'encadrement par semaine soit* 5 400€
- **Avenir Cycliste Lanester 56**, *compensation de 18 h d'encadrement par semaine soit* 6 480€
- **Enfants du Plessis**, *compensation de 29 h d'encadrement par semaine, soit* 10 440€
- **Foyer Laïque de Lanester** :
    - Section Basket, *compensation de 15 h d'encadrement par semaine, soit* 5 400€
    - Section Boxe Française, *compensation de 11 h d'encadrement par semaine, soit* 3 960€
    - Section Judo, *compensation de 9 h d'encadrement par semaine, soit* 3 240€
    - Section Tennis de Table, *compensation de 13h30 d'encadrement par semaine soit* 4 860€
    - Section Voile, *compensation de 7h30 d'encadrement par semaine, soit* 2 700€
- **Lanester Badminton**, *compensation de 12h30 d'encadrement par semaine soit* 4 500€
- **Lanester Canoé Kayak Club**, *compensation de 16h d'encadrement par semaine soit* 5 760€
- **Lanester Gymnastique**, *compensation de 34 h d'encadrement par semaine soit* 12 240€
- **Lanester Handball**, *compensation de 35 h d'encadrement par semaine, soit* 12 600€
- **Les 2 rivières Lanester Volley**, compensation de 16h25 d'encadrement par semaine soit 3 662 € (Ajustés au justificatif fourni)
- **Rugby Club Lanester**, compensation de 11h d'encadrement par semaine soit 3 960 €
- **Société Hippique de Lanester**, *compensation de 9h d'encadrement par semaine soit* 3 240€
- **Tennis Club Lanester**, *compensation de 24h30 d'encadrement par semaine, soit* 8 820€

Ces dépenses sont inscrites à l'article 65748 du budget de la ville.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'art. L 1111-2,

Vu l'avis favorable de la commission chargée des Politiques Educatives et Sportives réunie le 13 mai 2026,

Considérant la volonté municipale de promouvoir la pratique sportive,

Considérant la politique de la ville en faveur de la jeunesse,

Considérant l'activité au service de l'intérêt général des associations concernées,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article unique : FIXE les montants de subventions 2026 à attribuer aux associations listées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★